



# Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | SOLANACÉES

N° 1, 10 juillet 2017

### INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR LES CULTURES DE L'AUBERGINE ET DE LA CERISE DE TERRE EN 2017

Ce bulletin d'information présente une liste de plusieurs des insecticides et des fongicides homologués dans les légumes-fruits que sont l'aubergine et la cerise de terre. Les traitements de semences et les produits qui sont homologués contre les ravageurs rares ou occasionnels ne sont pas inclus.

Les informations contenues dans ce bulletin permettent de considérer plusieurs des produits homologués contre les principaux ravageurs de ces deux cultures.

- Lorsque des traitements répétitifs sont effectués pour réprimer une maladie ou un insecte donné, il est recommandé d'alterner des produits appartenant à des groupes chimiques différents. Référez-vous à l'information de la **famille chimique** ainsi qu'au **groupe chimique** contenu dans les tableaux.

Ainsi, il est possible de limiter l'apparition de résistance d'un insecte ou d'une maladie à un pesticide. Les fongicides classés dans le groupe M (fongicides dits multisites) échappent à cette règle. En effet, le risque de développer de la résistance est très faible puisqu'ils agissent à plusieurs niveaux du développement du champignon et ils affectent de nombreuses fonctions vitales de ce dernier.

- L'**indice de risque pour l'environnement (IRE)** informe sur l'impact d'un pesticide sur diverses espèces animales et végétales, dont les vers de terre, les abeilles, les oiseaux et les organismes aquatiques. L'**indice de risque pour la santé (IRS)** informe sur l'impact toxicologique d'un pesticide pour la santé humaine. Ces deux indices sont issus de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ).

Plus le chiffre de l'indice est élevé, plus le risque est grand. Lorsqu'un pesticide n'est pas homologué à une dose unique, le calcul des indices a été effectué avec la dose la plus élevée. Pour en savoir davantage sur ces indices de risque, consultez le document « Indicateur de risque des pesticides du Québec – Santé et environnement » de l'[IRPeQ](#).

## Rappel important concernant les produits à base de cuivre

Depuis 2015, le délai d'application avant la récolte pour le sulfate de cuivre tribasique ([CUIVRE 53W](#)), les hydroxydes de cuivre ([KOCIDE 101](#) et [PARASOL](#)) et l'oxychlorure de cuivre ([COPPER SPRAY](#) ou [CUIVRE EN VAPORISATEUR](#)) est maintenant de **2 jours** et le délai de réentrée est de **48 heures**.

### Mises en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite peut être à l'origine d'une répression inadéquate des ravageurs ou de la présence de résidus de pesticides sur la récolte. Vous pouvez consulter la [liste des personnes accréditées](#) qui offrent le service de réglage des pulvérisateurs, dans le cadre du projet Action Réglage.
- Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délai d'attente avant la récolte doivent être rigoureusement respectés.
- Portez le matériel de protection approprié.

**Ce bulletin d'information ne remplace pas l'étiquette des produits. Référez-vous aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.**



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

***Conservez ce bulletin d'information; vous pourrez le consulter tout au long de la saison.***

*Ce bulletin d'information a été rédigé par Catherine Thireau, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'[avertisseuse du réseau Solanacées](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*

## PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE L'AUBERGINE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Doryphore de la pomme de terre	ADMIRE 240	Néonicotinoïdes (4A)	Imidaclopride	24	ND	7 à 12 ml/100 m de rang dans l'eau de transplantation (jusqu'à 12 ml pour l'ADMIRE)	1 (au sol)	214	9
	ALIAS 240 SC					200 ml (foliaire)	2 (foliaire)		
	GRAPPLE				7				
	GRAPPLE <sub>2</sub>								
Doryphore de la pomme de terre et pucerons	SIVANTO PRIME	Buténolide (4D)	Flupyradifurone	12	1	500 à 1 000 ml	2 000 ml	67	118
Doryphore de la pomme de terre et fausse-arpenteuse	CORAGEN	Diamide (28)	Chlorantraniliprole	12	1	250 à 375 ml	4 (1,125 L)	91	6
	ENTRUST 80 W	Spinosyne (5)	Spinosad	12	1	50 g (doryphore) 109 g (f.-arpenteuse)	3	73	3
	ENTRUST SC					167 ml (doryphore) 364 ml (f.-arpenteuse)			
	SUCCESS 480 SC					83 (doryphore) 182 ml (f.-arpenteuse)			
Doryphore de la pomme de terre, fausse-arpenteuse, altises et pucerons	MINECTO DUO 40 WG	Diamide et néonicotinoïdes (28 et 4A)	Cyantraniliprole et thiaméthoxame	12	NA	440 à 750 g (traitement réalisé lors du semis ou de la plantation)	1	389	39
Doryphore de la pomme de terre, altises, pyrale du maïs, punaise terne et pentatomidées	SEVIN XLR	Carbamate (1A)	Carbaryl	24	2	1,25 à 6,4 L	2	225	353

## PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE L'AUBERGINE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Pucerons	ACTARA® 25 WG (homologué également contre punaise marbrée, punaise terne et pentatomidées)	Néonicotinoïdes (4A)	Thiaméthoxame	12	1	105 g; jusqu'à 210 g pour les punaises (application foliaire)	2	212	65
	ACTARA 240 SC (homologué également contre doryphore de la pomme de terre)					375 à 625 ml/ha (traitement dans sillon)	625 ml	214	147
	MOVENTO 150 OD	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spirotétramate		347 à 585 ml	1,17 L	1	153	
	MOVENTO 240 SC				220 à 365 ml	730 ml			
	BELEAF 50SG	Pyridine-carboxamide (9)	Flonicamide		0	0.12 à 0.16 kg	3	5	14
Pucerons et tétranyques	FYFANON 50 % EC	Organophosphaté (1B)	Malathion	12	3	1,1 à 2,75 L	4	144	113
	MALATHION 85 E (homologué également contre punaise marbrée)					535 à 1 345 ml			101
	MALATHION 500 (homologué également contre fausse-arpenteuse)			1,4 à 3,0 L		113			
	NEUDOSAN	NA	Sel de potassium d'acide gras	4	0	8,0 L	ND	100	5
	SAFER'S					1 partie de concentré : 50 parties d'eau		68	5
Punaise terne	CYGON 480 AG	Organophosphaté (1B)	Diméthoate	36	7	500 à 700 ml	ND	132	92
	CYGON 480								
	CYGON 480 EC								
	LAGON 480 E						2		

## PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE L'AUBERGINE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Fausse-arpenreuse	DELEGATE WG	Spinosyne (5)	Spinétorame	12	1	140 à 200 g	3	100	9
	RADIANT SC					290 à 420 ml			17
	XENTARI WG (homologué également contre ver de l'épi)	Produits microbiens du type <i>Bt</i> (11)	<i>Bacillus thuringiensis var. aizawai</i>	4	0	500 à 1 000 g	ND	ND	5
	INTREPID 240F	Diacylhydrazine (18A)	Méthoxyfénozide	12	1	0,3 à 0,6 L	2 L	92	18
Tétranyques	OBERON	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spiromesifen	12	7	500 à 600 ml	3 (1 800 ml)	16	97
	KANEMITE 15 SC	Naphtoquinones (20B)	Acéquinocyl		1	2,1 L	2 (4,1 L)	25	14
	ACRAMITE 50 WS	Bifénazate	Bifénazate		3	851 g	1	30	16
	HUILE DE PULVÉRISATION 13E	NA	Huile minérale		ND	10 L	8	132	115
Fausse-arpenreuse, vers gris, ver de l'épi, doryphore de la pomme de terre, pyrale du maïs, pucerons et altises	EXIREL	Diamide (28)	Cyantraniliprole	12	1	250 à 1 500 ml (consulter l'étiquette pour les doses précises par ravageur)	4	175	6
Fausse-arpenreuse, vers gris, ver de l'épi et pyrale du maïs	VOLIAM XPRESS	Diamide et pyréthroïde synthétique (28 et 3)	Chlorantraniliprole et lambda-cyhalothrine	24	7	500 ml	2	191	135

## PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE L'AUBERGINE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Anthracnose, brûlure alternarienne et mildiou	CABRIO EG	Strobilurine (11)	Pyraclostrobin	12	0	0,56 à 0,84 kg; jusqu'à 1,0 kg pour le mildiou	6 kg	75	47
Anthracnose et brûlure alternarienne	INSPIRE	Triazole (3)	Difénoconazole	12	0	292 à 512 ml	2,04 L	128	77
	APPROVIA	Pyrazole (7)	Benzovindiflupyr		1	500 à 750 ml	3,0 L	121	ND
	APPROVIA TOP	Triazole et pyrazole (3 et 7)	Difénoconazole et benzovindiflupyr		1	643 à 967 ml	3,9 L	227	
Brûlure alternarienne et mildiou	CUIVRE 53W	Substance inorganique (M)	Sulfate de cuivre tribasique	48	2	4,0 kg	10	225	51
	CUEVA commercial	Substance inorganique (M)	Octanoate de cuivre	4	1	2,35 à 18,8 L	15	ND	ND
Brûlure alternarienne et moisissure grise	FONTELIS	Pyrazole (7)	Penthiopyrade	12	0	1,25 à 1,75 L	5,25 L	84	191
	CANTUS <sup>MD</sup> WDG	Carboxamides (nicotinamides) (7)	Boscalide			175 à 315 g; 420 g pour la moisissure	5	60	44
	RHAPSODY ASO *moisissure grise seulement	NA	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	4		1,0 à 2,0 L	ND	1	ND
	SERENADE ASO					4 à 15 L			
	SERENADE MAX					3,0 à 6,0 kg			
	SERENADE OPTI					1,7 à 3,3 kg			
DOUBLE NICKEL LC	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (souche D747)	2,5 à 10,0 L; 6,25 à 18,0 L pour la moisissure	5						
Brûlure alternarienne	SERCADIS	Pyrazole (7)	Fluxapyroxad	12	7	0,167 à 0,333 L	3 (1,0 L)	92	144

## PRINCIPAUX FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE L'AUBERGINE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Mildiou	ACROBAT <sup>MD</sup> 50 WP	Acide cinnamique (40)	Diméthomorphe	12	0	450 g	5	40	13
	CONFINE EXTRA	Phosphonate (33)	Acide phosphoreux (sels monopotassiques et dipotassiques)	4	1	5,0 à 10,0 L		1	5
	WINFIELD PHOSPHITE EXTRA								
	ZAMPRO	Triazolopyrimidine et acide cinnamique (45 et 40)	Amétoctradine et diméthomorphe	12	0	1,0 L	3	49	18
	ORONDIS	Azole, oxazole et thiazole (U15)	Oxathiapiproline			0,175 à 0,35 L	4	20	ND
	FORUM	Acide cinnamique (40)	Diméthomorphe			450 ml	5	40	13

## PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA CERISE DE TERRE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Pucerons	ACTARA® 25 WG (homologué également contre la punaise terne)	Néonicotinoïdes (4A)	Thiaméthoxame	12	1	105 à 210 g	2	212	65
	ASSAIL 70 WP	Néonicotinoïdes (4A)	Acétamipride		7	56 à 86 g	4	1	27
	MOVENTO 150 OD	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spirotétramate		1	347 à 585 ml	1,17 L		153
	MOVENTO 240 SC					220 à 365 ml	730 ml		
	BELEAF 50SG	Pyridine-carboxamide (9)	Fonicamide		0	0,12 à 0,16 kg	3	5	14
Pucerons et tétranyques	SAFER'S	NA	Sel de potassium d'acide gras (savon insecticide)	4	ND	1 partie de concentré : 50 parties d'eau	ND	68	5
Doryphore de la pomme de terre	CORAGEN	Diamide (28)	Chlorantraniliprole	12	1	250 à 375 ml	4 (1,125 L)	91	6
	ENTRUST 80 W	Spinosyne (5)	Spinosad			50 g	3	73	3
	ENTRUST SC					167 ml			6
	SUCCESS 480 SC					83 ml			



**PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA CERISE DE TERRE**

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Doryphore de la pomme de terre et pucerons	ADMIRE 240	Néonicotinoïdes (4A)	Imidaclopride	24	ND	7 à 12 ml/100 m de rang dans l'eau de transplantation	1 (au sol)	214	9
					7	200 ml (foliaire)	2 (foliaire)		
	MINECTO DUO 40WG (homologué également contre les altises)	Diamide et néonicotinoïdes (28 et 4A)	Cyantraniliprole et thiaméthoxame	12	ND	440 à 750 g (traitement réalisé lors semis ou plantation)	1	389	39
	SIVANTO PRIME	Buténolide (4D)	Flupyradifurone	12	1	500 à 1 000 ml	2 000 ml	118	67
Vers gris, doryphore de la pomme de terre, pucerons et altises	EXIREL	Diamide (28)	Cyantraniliprole	12	1	250 à 1 500 ml (consulter l'étiquette pour les doses précises par ravageur)	4	175	6

**PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA CERISE DE TERRE**

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Tétranyques	OBERON	Dérivé d'acide tétronique (23)	Spiromesifen	12	7	500 à 600 ml	3 (1 800 ml)	19	97
	ACRAMITE 50 WS	Bifénazate	Bifénazate	12	3	851 g	1	30	16
Brûlure alternarienne	INSPIRE	Triazole (3)	Difénoconazole	12	0	292 à 512 ml	2,04 L	128	77
	QUADRI F	Strobilurine (11)	Azoxystrobine		1	300 à 500 ml	3 (1,5 L)	52	19
	QUADRI TOP	Strobilurine et triazole (11 et 3)	Azoxystrobine et diféconazole					128	91
	APPROVIA	Pyrazole (7)	Benzovindiflupyr					121	ND
	APPROVIA TOP	Triazole et pyrazole (3 et 7)	Difénoconazole et benzovindiflupyr		227				
	SERCADIS	Pyrazole (7)	Fluxapyroxad		7	0,167 à 0,333 L	3 (1,0 L)	92	144

## PRINCIPAUX INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA CULTURE DE LA CERISE DE TERRE

Ravageur(s) visé(s)	Nom commercial	Famille chimique (groupe chimique)	Matière active	Délai de réentrée (heures)	Délai attente avant la récolte (jours)	Dose de produit/ha	Nombre de traitements permis ou quantité maximum	IRE	IRS
Brûlure alternarienne et moisissure grise	FONTELIS	Pyrazole (7)	Penthiopyrade	12	0	1,25 à 1,75 L	5,25 L	84	191
	CANTUS <sup>MD</sup> WDG	Carboxamides (nicotinamides) (7)	Boscalide			175 à 315 g; 420 g pour la moisissure	5	60	44
	RHAPSODY ASO *moisissure grise seulement	NA	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	4		1,0 à 2,0 L	ND	1	ND
	SERENADE ASO					4 à 15 L			
	SERENADE MAX					3,0 à 6,0 kg			
	SERENADE OPTI					1,7 à 3,3 kg			
Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	WINFIELD PHOSPHITE EXTRA	Phosphonate (33)	Acide phosphoreux (sels monopotassiques et dipotassiques)	4	1	5,0 à 10,0 L	5	1	ND
	ZAMPRO	Triazolopyrimidime et acide cinnamique (45 et 40)	Amétoctradine et diméthomorphe	12	4	1,0 L	3	49	18
	PHOSTROL	Phosphonate (33)	Phosphites monobasiques et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium		0	2,9 à 5,8 L	4	1	ND
	FORUM	Acide cinnamique (40)	Diméthomorphe			450 ml	5	40	13

NA : Non applicable

ND : Non disponible